

12

Programme
Végétalisation de la cour d'école
élémentaire

Maîtrise d'ouvrage
Commune de Rieux-Volvestre
avec le Conseil municipal des
Jeunes et la communauté
éducative

Accompagnement
CAUE 31

Maîtrise d'œuvre
EMP - Étienne Maliet Paysage,
ingénieur concepteur paysagiste

Partenaire financier
Conseil départemental 31

Partenaires techniques
SIVOM intercommunal et agents
communaux

Surface
env. 460 m² désimperméabilisés
et végétalisés sur une surface
totale de 1480 m²

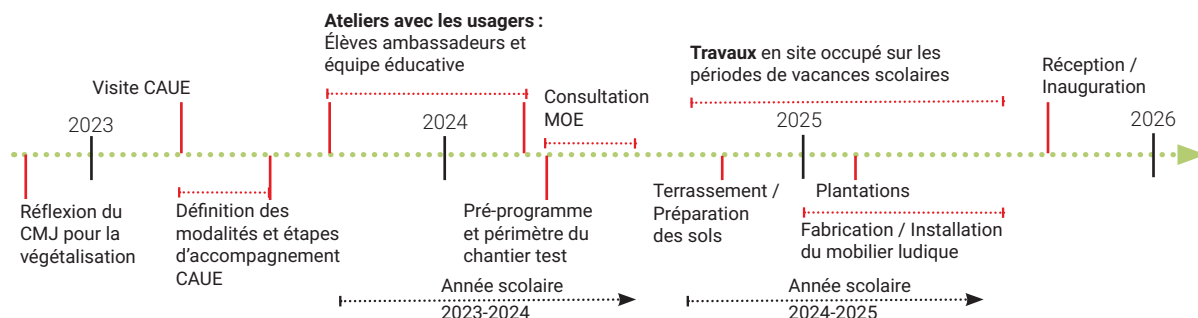
Coût et financement
40 000 € dont travaux en régie

UNE COUR D'ÉCOLE EN « CIRCUIT COURT »

RIEUX-VOLVESTRE (31)

L'Arize, dont on devine la *ripisylve** est toute proche et la limite Est offre un panorama sur le paysage des coteaux du Volvestre. Toutefois, l'ambiance de la cour existante reste très minérale hormis quelques arbres. La surface y est exclusivement en enrobé et les jeux de ballons n'y ont presque pas de frontière. Fort de ce constat, le Conseil municipal des Jeunes lance dès 2022 l'idée d'une végétalisation. La mairie et la communauté éducative y adhèrent, convaincues qu'il faut agir. Le budget étant contraint, la stratégie d'intervention s'oriente vers un périmètre restreint, là où le potentiel de transformation est le plus fort : sur les espaces les moins investis de la cour et proche des bâtiments orientés sud-est pour contribuer à l'amélioration du confort thermique des locaux.

Décroûtage de l'enrobé et décaissement pour créer une grande zone désimperméabilisée sous les arbres existants et création de fosses de plantation d'arbres et grimpantes le long de la façade sud-est.





Du mobilier ludique et d'expérimentation multifonctionnel : assises, cabanes, classe extérieure...

Une mission hybride et sur-mesure pour accompagner les acteurs locaux et usagers

Un paysagiste concepteur a assuré une mission de maîtrise d'œuvre adaptée aux besoins du projet, incluant :

- La conception sur le périmètre ciblé défini pour affiner les principes de mise en œuvre sur la base d'un pré-programme établi par le CAUE 31 en lien avec les usagers.
- La coordination du chantier et la co-réalisation des travaux avec les équipes de la régie municipale et intercommunale. Le SIVOM a ainsi réalisé l'ensemble des travaux de désimperméabilisation et plantation.
- La fabrication et installation de mobilier ludique à partir de bois local (cabane, classe extérieure, limites des fosses de plantation, jeu de manipulation et expérimentation) et tracés au sol, structurant la nouvelle configuration des espaces.
- Des ateliers de sensibilisation des élèves au cycle du végétal et de co-plantation avec chacune des 7 classes d'élémentaire pour l'installation des plantes vivaces.
- Une journée d'atelier-formation, co-organisée avec le CAUE à destination des élus et techniciens pour partager le retour d'expérience.

Le chantier réalisé sur les petites vacances au cours de l'année scolaire a fait l'objet de tests et adaptations en continu, tenant compte des retours des élèves et de la communauté éducative.

Une sobriété d'ensemble s'appuyant sur les ressources du territoire

La mobilisation de plus de matière grise permet de réaliser des économies significatives : financières, d'énergie, de matière, etc. La mise en œuvre de ce projet illustre les principes d'une économie circulaire, adaptée au contexte rural :

- La majeure partie des éléments existants sont conservés avec des interventions minimales (bancs, tracés au sols...)
- Les enrobés et granulats exportés lors des travaux de désimperméabilisation sont déchargés sur une exploitation agricole à quelques kilomètres pour en faire la structure d'un chemin, en échange de terre végétale issue de prairies, amendée en crottin de cheval pour les fosses de plantation. Pas de voyage à vide !
- De ce même site proviennent les pièces de bois pour la réalisation du mobilier ludique sur-mesure (troncs de robiniers morts dégagés d'un boisement, grumes de peuplier équarries), ainsi que les briques réemployées en bordure du cheminement.
- Le sciage brut de l'enrobé sans bordure affirme cette frugalité de mise en œuvre et fait appel à la responsabilité et participation des élèves, désormais munis de balais !



Marquage au sol de la zone de jeux de ballon redimensionnée et délimitation des fosses de plantation, stimulant l'imaginaire. Ceci est un crocodile !?



VIDÉO DE LA DÉMARCHE

"une cour d'école en circuit court"

LEVIERS

- + Un Conseil municipal des Jeunes engagé sur les enjeux environnementaux et égalité filles-garçons. Un groupe d'élèves ambassadeurs impliqués dans la co-conception du projet
- + Des compétences mobilisées dans les équipes techniques communales et intercommunales, avec des savoir-faire, renforcés au cours du projet, pouvant être réinvestis ailleurs
- + Une maîtrise d'œuvre agile et engagée dans une posture d'accompagnement au service d'un projet sobre et de qualité
- + Des usagers et acteurs locaux impliqués et complémentaires, garants de la réussite des différentes dimensions du projet

POINTS DE VIGILANCE

- L'importance d'un pilote référent côté maîtrise d'ouvrage pour assurer la coordination des actions et des acteurs
- Le budget contraint, ne devant cependant pas entamer la pertinence des choix et la qualité des aménagements
- Les demandes de subventions à anticiper pour optimiser le financement du projet et garantir sa faisabilité
- Les aspects juridiques et normes à bien mesurer (protocole d'évacuation et accès secours, sécurité des éléments ludiques, ancrage et solidité des éléments réalisés en régie locale) comme préalable à la conception